



COMPTE RENDU SOMMAIRE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2014

Présents : Mmes et Mrs Eric AUDIBERT, Frédérique ROUSTANG, Jacqueline ROLFE, Patrice BURLANDO, Lucienne QUINANZONI, Henri COLOMBO, Jacqueline HOUSSARD, Pierre BONNET, Agnès FELIX, Aude HEZARD, Jean-Pierre MADONIA, Jean-Marc DUBUC

Absents représentés : Mme et Mrs Alfred FURLIN (procuration à Mme Jacqueline ROLFE), Laurent REMY (procuration à Frédérique ROUSTANG), Sabine NAEL (procuration à Jean-Pierre MADONIA).

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline ROLFE

Adoption des procès-verbaux des séances du 3 juin et 20 juin 2014

Les procès-verbaux n'appellent aucune observation, ils sont adoptés à l'unanimité.

ENSEIGNEMENT

Réforme des rythmes scolaires : définition des nouveaux horaires et réorganisation des services périscolaires (délibération 2014-052)

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la redéfinition des horaires d'école et la réorganisation des services péri-scolaires et de loisirs (accueil périscolaire, NAP, CLSH) ont été adoptées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

	7h40	8h50	12h	13h30	15h	16h30	18h
Lundi	Accueil Périscolaire	Classe	Cantine	Classe			Accueil Périsco ou APC
Mardi	Accueil Périscolaire	Classe	Cantine	Classe			Accueil Périsco ou APC
Mercredi	Accueil Périscolaire	Classe	Cantine *	Centre de loisirs			
Jeudi	Accueil Périscolaire	Classe	Cantine	Classe	NAP		Accueil Périscolaire
Vendredi	Accueil Périscolaire	Classe	Cantine	Classe	NAP		Accueil Périscolaire

* Cantine ou accueil périscolaire de 12h à 12h30 le mercredi

FONCTION PUBLIQUE

Création d'un emploi d'adjoint technique à 29h30 hebdomadaire pour accroissement temporaire d'activité (délibération 2014-053)

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la création d'un emploi d'adjoint technique à 29h30 hebdomadaire annualisé, répondant aux nouveaux besoins issus de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et de la réorganisation des activités périscolaires.

Création d'un emploi d'adjoint d'animation à 15h30 hebdomadaire pour accroissement temporaire d'activité (délibération 2014-054)

La création d'un emploi d'adjoint d'animation à 15h30 hebdomadaire en période scolaire est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal pour faire face à la réforme des rythmes scolaires.

Création de trois emplois d'adjoints d'animation à 3h30 hebdomadaire pour accroissement temporaire d'activité (délibération 2014-055)

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de créer trois emplois d'adjoints d'animation à 3h30 hebdomadaire en période scolaire pour assurer les NAP.

Suppression d'un emploi d'adjoint d'animation à 22h30 hebdomadaire et Création d'en emploi d'adjoint d'animation à 23h hebdomadaire (délibération 2014-056)

Pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires et sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier le poste d'adjoint d'animation à 22h30 pour le porter à 23h hebdomadaire. Cela se traduit par la suppression de l'emploi d'adjoint d'animation à 22h30 hebdomadaire et la création d'un emploi d'adjoint d'animation à 23h hebdomadaire.

Résiliation de la convention de service de santé au travail avec l'AIST 83 (délibération 2014-057)

A l'unanimité, le Conseil Municipal résilie la convention de service de santé au travail avec l'AIST 83 à la date du 31 décembre 2014.

Convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG du Var (délibération 2014-058)

Afin d'assurer le service de santé au travail et de médecine préventive, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Var. Une convention sera signée en ce sens.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Formation des élus (délibération 2014-059)

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité une délibération organisant la formation des élus durant le mandat et fixant le budget à 1 000 euros par an.

FINANCES LOCALES

Création d'une régie de recettes pour l'ensemble des activités périscolaires et accueils de loisirs (délibération 2014-060)

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de créer une régie de recettes unique pour l'encaissement des recettes de l'ensemble des activités périscolaires et accueils de loisirs afin de simplifier les procédures d'inscription pour les parents. Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Adoption du taux maximum de reversement de la Taxe Communale sur la consommation finale d'électricité (délibération 2014-061)

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité une délibération permettant le reversement par le SYMIELEC VAR de la Taxe Communale sur la consommation finale d'électricité à la Commune à hauteur de 50%.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Renouvellement du bail commercial avec la SARL Landes et Var (Auberge Le Mas des Templiers) (délibération 2014-062)

Le bail commercial conclu avec la SARL Landes et Var pour l'auberge le Mas des Templiers, est renouvelé à l'unanimité pour 9 ans à compter du 1^{er} octobre 2014 moyennant un loyer mensuel de 1 282 €.

AFFAIRES GENERALES

Renouvellement du contrat enfance jeunesse avec la CAF du Var (délibération 2014-063)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF du Var pour l'organisation et le développement des actions en faveur des enfants et des adolescents est arrivé à échéance le 31 décembre 2013. Il est proposé de signer un nouveau contrat pour 4 années. Le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

Convention d'adhésion à la mission d'assistance du pôle de l'eau de l'association des Maires du Var(délibération 2014-064)

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la mission d'assistance du Pôle de l'Eau de l'association des Maires du Var afin d'assister la Commune pour toutes les questions relatives à l'eau et l'assainissement.

Mise en fourrière des animaux errants (délibération 2014-065)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la signature d'une convention avec Identité Canine pour la mise en fourrière des animaux errants.

Demande de subvention pour les Jeunes Agriculteurs (délibération 2014-066)

Sur proposition de l'adjointe à la vie associative, une subvention de 250 € est attribuée aux Jeunes Agriculteurs du Var pour l'organisation d'une foire agricole à Cotignac.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Eric AUDIBERT

Ceci est un compte rendu sommaire destiné à l'information de la population. Le procès-verbal intégral et consultable en Mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance. Toutes les délibérations sont également consultables dès qu'elles ont acquis leur caractère exécutoire.

Affiché le : 9 juillet 2014